



Pays d'Auray HandBall

Année sportive 2021-2022

Charte du PAHB

En participant aux entraînements, compétitions et activités du PAHB, tout licencié doit accepter la charte ci-dessous :

Licence obligatoire Toute personne non licenciée ne pourra pas participer et être présent sur les lieux des entraînements et des matchs.

Deux entraînements d'essai sont proposés au-delà licence obligatoire

Participation à la vie du club Tout adhérent majeur pourra être sollicité pour participer d'une manière ou d'une autre à l'organisation des matchs, des soirées, des différentes manifestations organisées par le PAHB. Présence à l'Assemblée générale souhaitable.

Présence et attitude aux entraînements Tout licencié devra être présent aux entraînements, se montrer ponctuel quel que soit son âge. Respecter les entraîneurs et bénévoles du club. **Prévenir entraîneur, coach de sa catégorie en cas d'absence.**

Esprit club tout licencié respectera ses adversaires, coéquipiers, arbitres, aura une attitude irréprochable répondant à l'esprit ouvert et convivial du club.

Equipement Tous les maillots doivent être IMPERATIVEMENT remis dans le sac des maillots après le match et seront lavés à tour de rôle par un membre de l'équipe. Le jeu de maillot doit être complet et vérifié avec chaque match.

Le souhait du club est que chaque licencié porte les couleurs du club pour tous les matchs domicile et extérieur et que l'identité du club soit réelle et visible.

De ce fait le bureau a décidé d'offrir pour cette saison la veste du club pour tous les licenciés.

Pour les licenciés ne possédant pas de ballon. Le club prête un ballon pour la saison et devra être redonné à la fin de la saison.

Les déplacements sont à la charge des licenciés. Un planning sera mis en place en début de saison pour chaque catégorie.

Pour les équipes évoluant dans **les championnats régionaux**, les déplacements hors département sont indemnisés au km dans la limite de 3 voitures par équipes



Pays d'Auray HandBall

Le coach ou les parents référents de chaque équipe seront responsables des planning déplacements, lavage des maillots, distribution et récupération des documents.

Droit à l'image Autorise le club à utiliser les photos, vidéos lors des compétitions, entraînements, manifestations dans le but de promouvoir le PAHB, à communiquer sur les supports médiatiques du club, journaux, flyers, réseaux sociaux...

Oui

Non

(Barrer la mention inutile)

LE CLUB S'ENGAGE à assurer l'accompagnement des joueurs en match, et propose des entraînements adaptés avec des entraîneurs qualifiés.

Informations Partenaires

Le licencié ou le responsable légal accepte de recevoir les informations des partenaires du club sur son adresse électronique

Oui

Non

(Barrer la mention inutile)

Je m'engage à respecter cette charte

Nom et Prénom du licencié :

Nom du représentant légal :

Date : Auray, le

Signature du licencié

Signature du représentant légal